



L'écho des platanes

Janvier 2014 - Numéro 11

Edito du Maire :



Chères Mauzacaïses, chers Mauzacaïses

Nous venons de clore l'année 2013 qui ne restera pas dans nos mémoires un grand cru national.

Les temps sont toujours très durs et chacun d'entre nous a de bonnes raisons d'avoir des inquiétudes.

Des craintes pour nous ou nos proches, des questionnements sur les capacités de notre pays à sortir de cette interminable crise ...

Par contre, Mauzac 2013 restera un grand cru. Les échéances sont respectées.

La nouvelle école a accueilli nos enfants à la rentrée de septembre dernier. Nos écoliers et enseignants sont ravis de profiter de locaux plus grands et plus adaptés. Après d'âpres discussions, nos collégiens ont été affectés au nouvel établissement de Noé. Un collège de grande qualité, près de chez nous, où nos jeunes trouvent un espace favorable pour aiguiser leurs connaissances et talents.

Les réserves incendies sont presque toutes réalisées.

La nouvelle station d'épuration est enfin achevée et fonctionne depuis quelques jours.

2013 aura été une année exceptionnelle en réalisations pour le présent et le futur de Mauzac.

Et puis, voilà déjà 2014 ... la fin de notre mandat communal.

6 ans ont passé depuis que vous nous avez accordé votre confiance.

Je tiens tout particulièrement en cette fin de mandat à rendre hommage à tous les élus, bénévoles et agents de notre commune.

Ils ont toujours été disponibles, solidaires et bienveillants pour Mauzac.

Ils ont toujours répondu présent aux exigences, même dans l'urgence, pour défendre nos intérêts communs. Ensemble, nous avons servi au mieux notre collectivité.

C'est une expérience enthousiasmante grâce à tous ceux qui portent, avec moi, une affection toute particulière à notre village.

Je les remercie avec cœur et reconnaissance.

« Sans solidarité, performances ni durables ni honorables. »

Je vous présente, chères Mauzacaïses, chers Mauzacaïses, mes vœux les plus sincères de santé et joie pour vous et les vôtres pour cette nouvelle année 2014.

Très cordialement

Le Maire
Eric SALAT



Dossiers : **p 2**

Intercommunalité - Carte cantonale
Aménagement : station d'épuration

Le petit journal de Mauzac

Inauguration de l'école

Y'en avait, du monde, à l'inauguration de l'école ! C'est bien simple, tout le village était là. Des bébés tout juste nés aux plus vieux des papis, tout le monde voulait découvrir et fêter la nouvelle école. Ça fusait, les commentaires ! « Elle est belle, hein, la couleur des murs ! », s'exclamaient Zoé, les yeux écarquillés. « Je vais en classe en haut, on voit drôlement bien les brebis, depuis la fenêtre » (Victor adore les animaux). « Le self c'est trop bien ! » Camille avait l'air ravi. Les parents tout sourire, avaient bien du mal à retrouver leur rejetons qui ne tenaient pas en place et couraient de salle en salle. On admirait, on montait, on descendait, on discutait, on croisait les voisins...

Puis progressivement, la foule des Mauzacaïses s'est rassemblée dans la cour pour écouter les discours. Ils furent parfois longs, parfois drôles, souvent très émouvants, et malgré le bruit et le chahut des enfants, bien des mots nous sont restés dans la tête. Les catastrophes, ça ne s'oublie pas, mais tout le travail que l'on mène ensemble pour les surmonter se grave plus profond encore. Sans la fraternité, la liberté et l'égalité ne peuvent pas grand-chose.

Alors, nous avons enfin bu à la santé du futur et de ceux qui deviendront grands, grâce à l'école, grâce à ce qu'elle nous enseigne à tous pour faire face aux problèmes que nous pose le monde, et grâce aux liens qu'elle tisse entre les enfants pour qu'ils sachent agir ensemble.



Rythmes scolaires :

Après une consultation et un retour favorable de la grande majorité des parents d'élèves, le conseil municipal, en considération de ces vœux, a appliqué dès septembre 2013 la réforme des rythmes scolaires. Le sondage des professeurs des écoles n'a fait ressortir aucune position majoritaire concernant l'application de cette réforme.

Le nouvel emploi du temps scolaire a nécessité au CLAE de développer diverses activités et prestations qui enthousiasment les enfants (voir article relatif au CLAE en page 4).

La commune a instruit une demande pour bénéficier d'un fond d'amorçage et d'une subvention complémentaire de la CAF afin de compenser et équilibrer les coûts induits par la mise en place de la réforme.

Marché de Noël



Créa2mains a fait son marché de Noël le 1^{er} décembre 2013. Nous avons eu plus de 40 exposants, que des producteurs et des artisans ! Tous s'accordent à dire que c'était un beau marché ... Nous avons même eu la visite du Père Noël ...



Spectacle de Noël ...

Le 22 décembre, pour sa 6^{ème} édition de « Fêtons Noël à Mauzac », la magie de Noël a eu lieu en réunissant petits et grands autour du spectacle très animé de Sylvio le Magicien... dans une salle des fêtes très joliment décorée. Les petits ont pris une part active à ses numéros visuels et certains l'ont même accompagné dans ses tours !



Après la magie, l'arrivée du Père Noël en quad a fait sensation ! En témoignaient les rires, les cris et les appels des enfants qui se précipitaient à l'extérieur de la salle pour l'accueillir...

La parade du Père Noël s'est alors frayée un passage parmi l'assistance au son des chants traditionnels de Noël ; puis est venu le moment féerique de la distribution d'environ 200 cadeaux pour les enfants et 150 paniers gourmands ! Pour le final, un goûter-collation était offert aux participants...

Un grand merci à tous ceux qui de près ou de loin ont fait de cet après-midi un moment festif apprécié de tous.

Vie locale : **p 3**

Parole
aux associations

Intercommunalité :

Intercommunalité Garonne-Louge

En application de La loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, l'adhésion de Mauzac à l'Intercommunalité Garonne-Louge (comprenant déjà Noé, Longages et Capens) est effective depuis le 1^{er} janvier 2014.

Le grand principe de l'intercommunalité est de mutualiser des services, de faire ensemble ce que l'on ne peut faire seul. La chose n'est pas aussi simple qu'elle peut paraître. Une des priorités dans notre adhésion est de ne pas pénaliser fiscalement les Mauzacaïs.

Ce grand principe devrait aller de pair avec le souhait et la possibilité de réaliser des économies locales sur le fonctionnement mais aussi de rationaliser les coûts pour les investissements partagés.

L'intercommunalité génère des taxes additionnelles sur les impôts locaux afin de prendre en charge le coût des compétences qui lui sont transférées.

Les différentes études fiscales que nous avons sollicitées en 2010/2011 auprès des services de l'état ne nous ont été remises qu'en juillet 2013. Elles font apparaître un risque d'une forte augmentation fiscale locale.

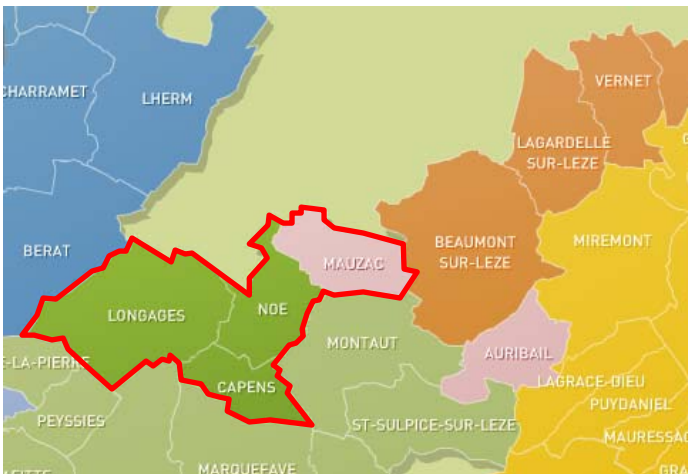
Depuis plusieurs mois, nous explorons en concertation avec les représentants de Garonne-Louge et les services de l'état toutes les procédures possibles pour neutraliser l'impact de notre adhésion. Nous ne lâcherons rien tant qu'aucune solution favorable ne sera arrêtée.

Dans notre cas, les compétences transférées obligatoires sont :

- l'aménagement de l'espace ;
- le développement économique.

Les compétences transférées optionnelles sont :

- la collecte et le traitement des déchets ;
- la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie ;
- la création, l'entretien et la gestion de centre de loisirs sans hébergement (CLSH) de 3 à 12 ans ;
- le ramassage et la mise en fourrière privée des chiens et chats errants.



Contour de l'intercommunalité Garonne-Louge.

Aménagement : station d'épuration de Mauzac

L'infrastructure est prévue pour un minimum de 50 ans. Le process retenu est très bien maîtrisé, il s'agit d'un traitement biologique. Les micros organismes (*bactéries*) présents naturellement dans l'eau dégradent la matière organique. De l'air est injecté pour activer les bactéries épuratoires qui consomment la matière organique. Le rejet dans le milieu naturel est à ce jour conforme à la loi sur l'eau. Mauzac est respectueux de l'environnement et des générations futures.



Carte cantonale :

Lettre de l'AMRF 31 au Ministre de l'intérieur relative à la révision de la carte cantonale :

« Monsieur le Ministre,

Les Maires de Haute Garonne ont appris par la presse la proposition de M. le Préfet concernant le découpage cantonal du département de la Haute Garonne. Si le Conseil Général a, lui, été informé officiellement de cette proposition, les associations d'élus dont l'Association des Maires Ruraux, n'ont pas été consultées.

Et pourtant au vu de ce projet que de choses à dire :

Certes le critère démographique a été employé de façon prédominante ce qui conduit par exemple pour le Comminges à proposer 3 cantons en lieu et place des 14 actuels, avec une aberration de taille, le futur canton de Luchon qui compterait 132 communes soit près du quart des communes du département et s'étendrait sur près de 100km

Il est à noter que le critère « territoire de montagne » a été retenu chez nos voisins Ariégeois avec un différentiel de -42%. Pourquoi ce qui est possible là, n'est pas possible ici, pourtant sur des départements limitrophes, appartenant à la même région ?

Par contre le critère de respect des limites des EPCI a été bafoué à maintes reprises, par exemple les cantons de Lèguevin, Fronton, Lanta, etc... seraient éclatés. Nous ne voyons aucune cohérence territoriale, géographique ou de respect des bassins de vie dans cette proposition. Le canton de St Martory qui est situé sur la plaine de la Garonne et les coteaux de Gascogne, est inclus dans les cantons de montagne avec Luchon, Auterive avec la vallée de l'Ariège, ou Escalquens avec Revel !

L'AMR31 vous demande de bien vouloir revoir votre proposition en respectant les limites des EPCI, en se basant sur les bassins de vie et en rajoutant un 4ème canton sur le Comminges, qui a lui seul couvre près de la moitié du département, regroupe 40% des communes du Département, et ne serait représenté que par 6 Conseillers Départementaux sur 48.

Quant au nom des futurs cantons, ne pourrait-on pas laisser aux élus et à la population le soin de le choisir plutôt que d'imposer le nom de la ville la plus importante qui ne reflète pas toujours l'appartenance au territoire

Veuillez agréer Monsieur le Ministre l'expression de ma très haute considération.

René SAVELLI - Maire de Auzas & Président de l'AMR31 »

(AMRF31 : Association des Maires Ruraux de France - 31)

Cantons : Position de Mauzac

L'application de la loi du 17 mai 2013 fait qu'à partir de 2015, chaque canton sera représenté par deux conseillers départementaux élus en binômes composés d'une femme et d'un homme. Cela implique la parité au sein des conseils et un nouveau découpage qui se traduit en Haute-Garonne par la création de 27 cantons en lieu et place des 53 cantons actuels.

Mauzac sera solidaire des amendements souhaités par le Conseil Général de Haute-Garonne (CG31) et l'AMRF31 sur ce texte. Le CG31 souhaite qu'une carte cantonale plus en phase avec les réalités de notre département et avec l'intérêt général soit élaborée pour assurer une représentation fidèle et un meilleur respect de la géographie, des bassins d'activité et de vie qui participent à l'identité et à la diversité du territoire. Porteur de bouleversements dans la gouvernance et dans l'organisation future des territoires, le projet actuel de redécoupage cantonal va modifier en profondeur la vie locale et amoindrir fortement l'identité du Conseil Général auprès de la population et des élus.

En bref :

Recrutement :

Vous aurez sûrement remarqué que l'équipe de nos agents techniques s'est agrandie. En effet, William a été recruté le 1^{er} septembre, par le biais d'un Contrat Emploi Avenir, signé pour 3 ans et subventionné à hauteur de 70 % sur un temps plein.

Les élus et le personnel communal lui souhaitent la bienvenue !

Nettoyage toit de l'église :

Une entreprise spécialisée est intervenue courant novembre pour nettoyer le toit de l'église et dégager les herbes qui poussent sur le clocher. Ce désagrément est induit par la présence des pigeons, pour lesquels nous régulons la population à l'aide de cages pièges.

Ralentisseurs :

Les riverains du quartier du Pountil nous ont interpellés suite à des problèmes de vitesses excessives de certains automobilistes dans ce secteur. Afin de préserver la sécurité de tous, et à la demande générale, des ralentisseurs ont été créés et placés de part et d'autre de la rue du Pountil.



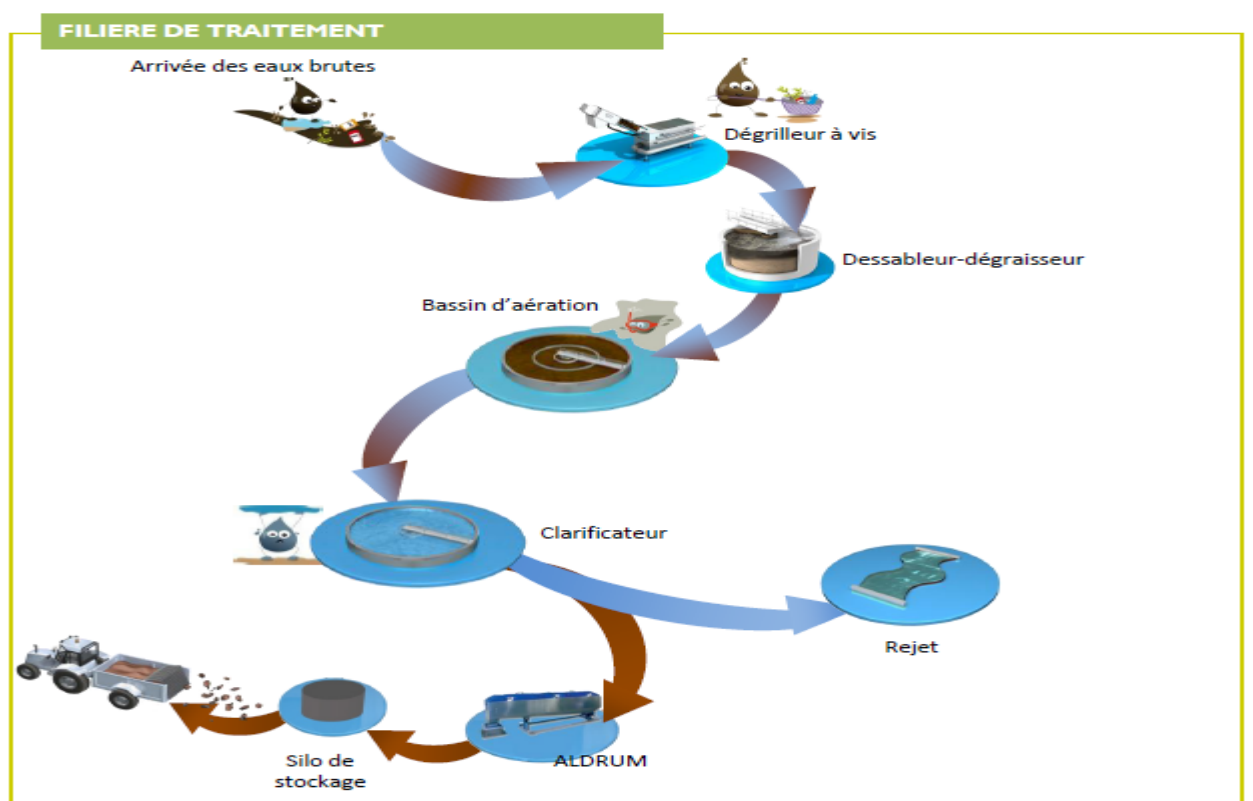
Nous espérons que ces aménagements permettront de résoudre le souci de vitesse !

Travaux hydrocurage :

Suite aux violents orages de cet été, la commune a mandaté une entreprise afin de curer les fossés et hydrocurer tous les réseaux busés de pluvial. Les lieux concernés sont : chemin des Douze, chemin de Nautin, route de Carpentier Cabirol, chemin du Hil, route de Las Taillados, Avenue des Pyrénées et chemin du Limaqué.

Ces travaux ont permis de révéler des incohérences ponctuelles, comme l'évacuation des eaux pluviales dans le quartier des Jardins de Mauzac, révélant une contre pente qui devra faire l'objet de travaux spécifiques.

Il est à noter qu'il n'y a pas eu d'intervention depuis plus de vingt ans sur le réseau.



Bibliothèque...

Les news de la Bib

Nous avons débuté la rentrée scolaire avec le renouvellement des prêts de la Médiathèque Départementale pour les livres, CD, DVD que nous avons souhaité plus régulier (2 échanges / an) au vu de vos demandes plus nombreuses.

Cet été, nos lecteurs ont été plus présents lors des « nocturnes » pour nos animations-jeux, et nous avons constaté une nette augmentation de notre public et des documents empruntés.

Depuis septembre, nous avons repris les lectures de contes mensuelles, les accueils de classes à la demande des enseignants, les expo-photos, les baobabs, les spectacles pour tous, les animations ... (pour voir si vous suivez, trouvez l'intrus !). Nous avons enregistré de nouvelles inscriptions et une participation croissante aux animations que nous organisons pour les adultes et les jeunes.



Quoi d'neuf ?

Sabine intervient régulièrement au C.L.A.E. le jeudi après-midi pour des contes, jeux d'écriture ... autour de la lecture.

Nous avons démarré depuis décembre, à l'initiative de Marie-Cécile Guillory, un atelier d'écriture pour adultes le lundi à 18 heures.

Nous débuterons 2014 par une thématique consacrée à l'Australie.

Au programme : exposition de peinture, de photos, animations, quizz, films, contes et ateliers créatifs pour enfants. Vous trouverez un calendrier détaillé à la Bib dès la rentrée. Nous avons des envies et des projets à venir pour les adultes aussi.

Comme à l'accoutumée, vous pourrez consulter toutes les informations sur les nouveautés mensuelles de livres, nos coups de cœur, les rendez-vous contes et animations sur notre blog <http://bibmauzac.eklablog.com>

Les news quoi ! Et on attend vos commentaires.

Alors à bientôt et bonne année à tous ! Sabine et Christine.

Coup de proje sur les expos !

« Graffiti », c'était le thème de notre expo-photos de rentrée, une envie de couleurs, que nous pensions plutôt faite pour les adultes et les ados ... Pour les petits, j'avais préparé, adapté, dans le doute. Pur cliché ! J'ai passé une heure étonnante avec la classe de CP en visite.

A 5-6 ans, on voit plein de choses, on s'intéresse à tout, on imagine et on veut comprendre aussi ... Et puis les fresques murales, ça accroche le regard ...

« C'est des messages écrits et dessinés.

Ça sert à quoi ? »

Et des questions, y en avait plein, évidentes et inattendues, et drôles !

On peut toujours donner à voir, y aura toujours des choses à dire. Ce matin-là, c'était sympa, on n'a pas vu le temps passer. Alors on recommencera. Christine

La fanfare à Lucie B.

Un événement en forme de soleil pour un samedi matin bien gris et froid, un délire en forme de dévernissage.

Elle nous l'avait promis, ce serait « punk » et musical On n'a pas été déçu !



Tous ceux qui étaient présents ont apprécié. Dommage pour les autres, on aurait bien plus largement partagé parce que c'était enthousiasmant.

Et c'est ça qu'on voudrait voir plus souvent : de l'enthousiasme, de l'émotion, de la drôlerie sans modération et avec le sourire ! C'est cela que nous a offert Lucie, avec ses photos et ses histoires, avec ces cuivres et son talent d'artiste de rue.

Nous espérons la revoir aux beaux jours, on nous l'a vivement demandée.

Un souhait que nous tenterons d'exaucer pour la nouvelle année.

Ecole - CLAE

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, mise en œuvre sur notre commune dès cette rentrée, notre équipe d'animation municipale s'est engagée à proposer de nombreuses activités aux petits Mauzacais dans le cadre du temps périscolaire.

Parmi les nouvelles activités, les enfants ont la possibilité de pratiquer le Viet Vo Dao (art martial animé par le directeur de l'ALAE, maître de la discipline) ou encore la danse country. D'autres activités ont été reconduites comme les ateliers de danse animés par Maité et Chanel, de théâtre animé par Fabienne (qui totalise cette année un record de participation avec pas moins de 42 enfants), de chant, d'art plastique pour les plus grands, d'activités manuelles et jeux de psychomotricité pour les plus petits.

Mais la mise en œuvre de la réforme ne s'arrête pas là. Afin de permettre à tous l'accès aux loisirs et aux activités sportives et culturelles, l'école a ouvert ses portes aux associations et intervenants extérieurs permettant ainsi à nos chères têtes blondes de ne pas quitter l'enceinte de l'école et d'éviter à leurs parents de nombreux déplacements. Ainsi sont proposés sur place, des cours de danse (hip-hop, modern jazz) animés par Julie, des cours de musique dispensés par Luc, ainsi que des cours de tennis (Raphael récupère les enfants pour les amener directement sur les courts). Enfin, Sabine, une de nos deux bibliothécaires préférées, intervient une fois par semaine pour des jeux de lecture et d'écriture.

Cette année encore, solidaires dans l'âme, les petits Mauzacais ont apporté leur soutien aux écoliers de Guinée. Lors du marché de Noël, ils ont participé, au côté de l'association « Solidarité laïque », à la collecte de cahiers et stylos, et se sont investis dans la réalisation et la vente d'objets dont les gains ont servi à acheter des fournitures scolaires aux petits écoliers de Guinée.

Une nouvelle école, des locaux mieux adaptés aux activités culturelles et sportives, un réfectoire spacieux et agréable, un self qui rencontre un franc succès, des activités toujours plus nombreuses ... tout semble réuni aujourd'hui pour que les enfants puissent s'épanouir et grandir dans les meilleures conditions et que l'épisode malheureux de l'incendie de l'école soit enfin ... presque oublié !!!!!

Infos express

> Commission Action Sociale

Permanences à la Mairie les 1ers samedis de chaque mois de 10 à 12h.

> Permanence assistante sociale : les jours et horaires sont affichés sur le panneau à l'extérieur de la mairie.

> Offices Religieux (catholique)

Pour tous renseignements, contacter le presbytère de Carbonne au 05.61.87.84.96. Horaires des offices : les horaires sont affichés sur la porte de l'église de Mauzac

> N° téléphones / urgences :

SAMU : 15 Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Centre anti-poison : 05 61 77 74 47
Gaz : 0800 47 33 33 (odeur ou manque de Gaz)

> Dates / encombrants 2014 : 26/03 – 25/06 (à confirmer)

> Petites annonces :

Une zone d'affichage est réservée à la mairie pour vos petites annonces.

Etat civil

> Naissances :

ANGLADE Tony	31 juillet
MAURET Enzo	10 août
BARRANGER Nolan	15 août
EVARD Agathe	25 sept.
DJOUHRI Lilia	29 sept.
LABARRERE Renaud	14 oct.
DADA GILARDOT Maëly	06 déc.

> Mariages :

ARTIGUE Emilie et OULDAMMAR Olivier	06 juillet
TOSCANO Virginia et BARRIENTOS Laurent	13 juillet
DEHEUVELS Aurore et LABARRERE Thomas	18 juillet
DOUNG Saroeun et ROUSSEAU Jean-Jacques	20 juillet
GEORGEL Elodie et JORGE Sébastien	10 août
DIAS NABAIS Jessica et PENAZZI Cyril	10 août
ARROYO Sandra et BRAUD Antoine	17 août
CYPRIEN Séverine et ALAMANDRI Eric	31 août
SENTUCQ Martine et LIEBE Philippe	09 nov.

> Décès :

LATOU Charles	10 juillet
HERZOG Anne	20 sept.
VILA-SOLER Vicenta	10 oct.
CARRERA Christian	05 déc.
LAFFONT Jacques	08 déc.

« Chiens d'impôts ! » :



L'an 1869 et le sept novembre, en cession de droit et sous la présidence de Mr Le maire était réuni le conseil municipal de la commune de Mauzac.

Présents les membres soussignés. M le président communique au conseil la circulaire de M le sous préfet du 6 octobre dernier concernant la révision de la taxe municipale sur les chiens.

Il a exposé que depuis sa création l'application de la loi a présenté des difficultés dans les campagnes surtout.

Les répartiteurs ont toujours été embarrassés pour établir la distinction entre les chiens de garde avec les chiens de luxe ; ils n'ont pris la plupart du temps dans la 1ere catégorie que les chiens de chasse uniquement ils n'ont jamais admis de chien de luxe ce qui n'est pas équitable et rend cet impôt très impopulaire.

Il a fait remarquer ensuite que le législateur n'avait eu d'autre but que de diminuer la race canine et rendre les cas d'hydrophobie plus rare. Ce but n'a pas tout à fait été atteint car en donnant aux chiens soit disant de garde une classe inférieure, on a favorisé le plus grand nombre de chiens attendu qu'on la comprend dans cette catégorie il s'ensuit que le nombre n'a pas été diminué de manière sensible.

Certes la maison de campagne, soient elles

pauvres, ont un ou deux chiens, généralement ces chiens sont mal nourris, aussi battent ils la campagne nuit et jour pour se procurer de la nourriture, ce qui fait qu'ils détruisent bon nombre de couvées et aussi beaucoup de petits lièvres ; ensuite ils peuvent être mordus par un chien hydrophobe sans que le maître puisse le savoir ; tandis que les chiens de 1ere classe étant généralement bien nourris et enfermés ne se trouvent pas aussi exposés.

Monsieur le président désirerait :

1° Qu'il fut établi une règle bien distincte dans la classification des chiens de garde et de luxe afin que ceux-ci ne puissent pas profiter des avantages qui sont accordés à ceux la.

2° Que pour que l'impôt ne puisse être impopulaire par suite de la distinction de luxe il voudrait que les chiens de la 2eme catégorie fussent maintenus à la taxe de 2f...

Que ceux de la première catégorie fussent

réduits de 8f à 3f.

Il invite le conseil à en délibérer.

Le conseil à l'unanimité adopte la proposition de Monsieur le maire.

C'était une réunion du conseil municipal en 1869. Avec toujours la même préoccupation : la justice fiscale !!

Cette quête permanente engendre de profondes réflexions telles : Clémenceau : « Le gouvernement sème des fonctionnaires et le contribuable récolte des impôts » ;

ou A. Allais : « il faut demander plus à l'impôt et moins au contribuable » ; et des dommages collatéraux « docteur, je souffre d'une hernie fiscale ! »

Mais inexorablement ...

l'histoire continue !

L'Echo des Platanes – numéro 11 – Janvier 2014

Directeur de la publication : Eric Salat - Contact à la mairie : 05 61 56 30 46 - ISSN en cours.

Tirage : 500 exemplaires - Impression : Cazaux Imprimerie 05 61 51 15 88 sur papier FSC respectant les normes environnementales. Ont participé à la rédaction du n°11 : Marie-Hélène Bruguière - Jean-Luc Bruguière -

Mesmin Campagne - Eric Forget - Josiane Garcia - Marie Cécile Guillory - Dominique Parent - Claire Perrotton - Eric Salat - Christine Sérielle.

Ne pas jeter sur la voie publique

Prochain numéro : juillet 2014

Pour suivre l'actualité de Mauzac en direct :

<http://www.mairie-mauzac.fr/>